

passé pour avoir vécu sur terre au temps de l'empereur Houan (147-167 J.-C.) (cf. p. 104).

B.

La série des trente-six lieux célestes profonds.

N° 1.

De la montagne Ho-t'ong le lieu céleste profond Ho-lin ; il a 3.000 li ; il se trouve dans la sous-préfecture de Tch'ang-ki qui dépend de l'arrondissement de Fou. Il y a là le temple des trois véritables et le lac de l'Immortel qui se promène.

La montagne Ho-t'ong 霍童 est à 70 li au nord de la sous-préfecture de Ning-tö 寧德, qui dépend de la préfecture de Fou-ning 福寧, dans la province de Fou-kien. Elle tire son nom de l'immortel Ho T'ong dont elle était, à l'époque des Tcheou, le séjour préféré ; parce que Ho T'ong est le premier dans la liste des Immortels, le lieu céleste sur la montagne de ce nom a été classé premier dans la série des lieux célestes (Cf. *Chan tch'ouan tien*, chap. CLXXXVI, *Ho t'ong chan pou houei k'o*, p. 2^b). — Les trois véritables sont Tcheng Sseu-yuan 鄭思遠, Han Tchong 韓衆 et Hiu Ying 許瑛, qui dépendent tous trois de la divinité appelée Sseu-ming tchen-kiun « le Seigneur véritable qui préside aux destinées » 司命真君. — Quant au nom de Ho-lin, qui signifie « le bois de la grue », il viendrait de ce que, en 536 ap. J.-C. (deuxième année ta-t'ong de la dynastie Leang), le taoïste Tch'ou Po-yu 褚伯玉 se serait élevé en ce lieu, monté sur une grue qui l'emporta dans les cieux (*ibid.*, p. 5^b). Suivant d'autres, ce taoïste était le maître des transmutations 煉師 Sseu-ma Tch'eng-tcheng 司馬承貞, et son ascension miraculeuse se serait produite vers l'an 700 de notre ère (cf. *Ta ts'ing yi t'ong tche*, chap. CCCXXXIV, p. 2^b).

N° 2.

Du T'ai chan, le lieu céleste profond P'ong-hiuan ; il a 1.000 li ; il se trouve dans la sous-préfecture de K'ien-fong, qui dépend de la préfecture de Yen.

C'est en 666 que le nom de K'ien-fong 乾封 fut attribué à la sous-préfecture qui, auparavant, s'appelait Po-tch'eng 博城, et qui, en 971, fut nommée